



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/2005/16/Add.2
23 juin 2005

Original : FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports
(Dix-huitième session, 15-16 septembre 2005,
point 3 b) de l'ordre du jour)

**LES GOULETS D'ÉTRANGLEMENT DANS LES
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

Transmis par le Gouvernement de la Suisse

1. Inventaires des goulets d'étranglements

1.1 Infrastructure ferroviaire

Dans le cadre du projet de 2ème étape de Rail 2000, des analyses sur l'évolution prévue du trafic ont été faites. Elles démontrent que des goulets d'étranglement devront être éliminés en priorité dans les régions suivantes:

- Genève - Lausanne
- Olten - Heitersberg
- Zurich aéroport - Winterthur
- Nœuds de Zurich, Berne, Lausanne et Genève
- Bâle - Olten
- Bussigny - Daillens
- Divers tronçons à voie unique tels que: Ligerz - Twann, Bulach - Schaffouse, Lucerne - Thaiwil.

1.2 Infrastructure routière

Un « plan sectoriel des routes » ^{1/} à été développé en 2002. Il constitue un instrument de planification et de coordination intégrées des activités de la Confédération liées au trafic routier. Ce document contient un inventaire des dysfonctionnements actuels et prévisibles (horizon 2020) du réseau des autoroutes et semi-autoroutes qui tient compte des problèmes liés à la sécurité, aux saturations et à l'environnement.

La carte des secteurs de dysfonctionnements prévisibles se trouve à l'annexe 1 de ce document. En outre, le chapitre 5 de la partie IV du « plan sectoriel des routes » contient des explications plus détaillées sur la méthodologie choisie pour établir la liste des points faibles.

1.3 Voies navigables

Les voies navigables suisses disposent encore d'importantes réserves de capacité. Aucun goulet d'étranglement ne peut donc être constaté à ce stade et l'on ne compte pas avec l'apparition de tels points faibles dans un futur proche.

2. Mesures d'amélioration des infrastructures

2.1 Rail

D'importants projets ferroviaires ont été achevés ou sont en cours de réalisation en Suisse. Il s'agit notamment de la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes suisses (NLFA), de la 1^{ère} étape du projet Rail 2000, de la phase du raccordement de la Suisse au réseau européen des lignes à grande vitesse ainsi que des mesures de réduction du bruit émis par les chemins de fer.

Compte tenu de l'évolution des coûts subséquents de ces projets et du cadre financier serré de la Confédération, le Gouvernement suisse propose de revoir les grands projets d'infrastructure de transports publics non encore décidés ou mûrs pour la construction dans le cadre d'une vision globale. Les résultats de cette analyse d'ensemble seront soumis à la consultation des milieux concernés suisses en 2006 / 2007.

La question des goulets d'étranglements du réseau ferré suisse fera également partie de cette vision d'ensemble. Dans ce contexte, il s'agira d'établir une analyse plus détaillée des capacités et de proposer des mesures concrètes en vue d'éliminer les insuffisances constatées. L'ensemble des projets proposés sera prioritarisé et échelonné dans le temps. En outre, l'on ne retiendra que les mesures pouvant être réalisées avec les 8 milliards encore disponibles d'ici 2028 dans le fonds de financement des projets de transports publics.

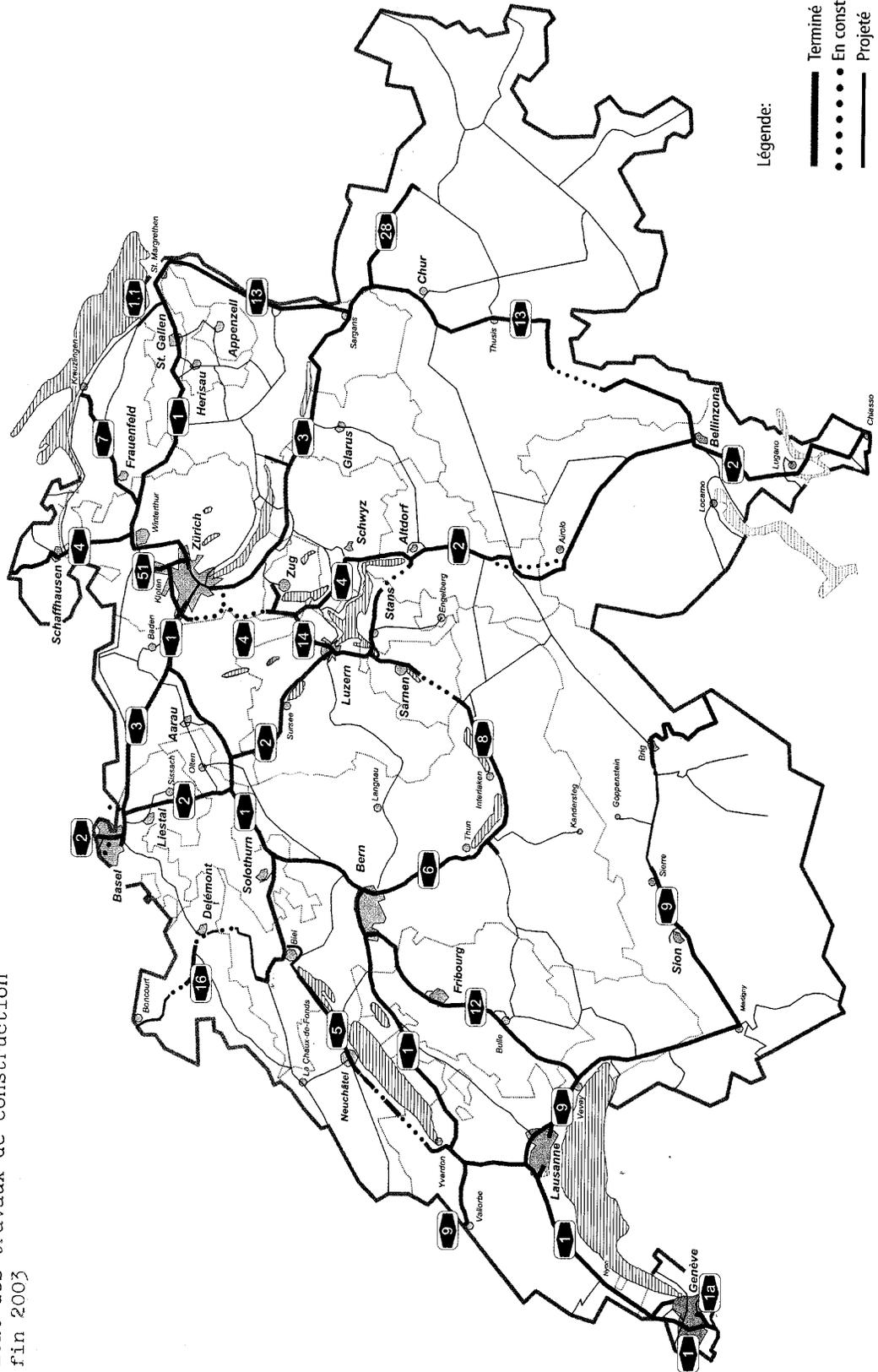
2.2 Routes

Le chapitre 6 de la partie IV du plan sectoriel routier décrit la suite des procédures en vue de définir les mesures pour éliminer les points faibles prévisibles du réseau routier. En outre, nous joignons en annexe II une carte des travaux de construction sur les routes nationales suisses (état fin 2003).

^{1/} Le document « plan sectoriel des routes » pourrait être « consulté au cours de la réunion en Salle de Conférence.

Annexe 1
(Français seulement)

Route nationales suisses
Etat des travaux de construction
fin 2003



Légende:
Terminé
En construction
Projeté

